



Communauté d'Agglomération

**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

Décision N° 2022\_777

*Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**FONCIER ET URBANISME**

**DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN A LA COMMUNE D'AUCHY-LES-MINES POUR L'ACQUISITION D'UN BIEN SIS 110 ROUTE NATIONALE - PARCELLES CADASTRÉES AR 38**

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du SIVOM de l'Artois approuvé le 29 juin 2006, modifié par délibération n° 2022/CC120 du Conseil communautaire du 27 septembre 2022,

Vu la délibération 2022/CC135 du Conseil Communautaire du 18 octobre 2022 instaurant le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones U et AU et leurs sous-secteurs pour les communes d'Annequin, Auchy-les-Mines, Billy-Berclau, Cambrin, Cuinchy, Douvrin, Festubert, Givenchy-lez-La-Bassée, Haisnes-lez-La-Bassée, Noyelles-lez-Vermelles, Richebourg, Vermelles et Violaines,

Considérant que la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay dispose de la compétence PLU depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, et est de ce fait compétente en matière de Droit de préemption urbain (DPU),

Considérant la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A), déposée en mairie d'Auchy-les-Mines le 25 octobre 2022, par Maître Charles-Edouard GRAUWIN, notaire à Haisnes, informant de la cession du bien repris au cadastre, section AR N°38, sis rue 110 route Nationale, d'une contenance de 983 m<sup>2</sup>,

Considérant le projet de la commune de Auchy-les-Mines, de créer plusieurs logements sociaux,

Considérant qu'en conséquence, il y a lieu de déléguer le droit de préemption urbain à la commune d'Auchy-les-Mines, pour l'acquisition de ce bien,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de Exercer ou déléguer, en application du Code de l'Urbanisme les droits de préemption que la Communauté d'agglomération en soit titulaire ou délégataire, et prendre toutes les décisions subséquentes ainsi que le droit de priorité.

**Le Président,**

**DECIDE** de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la commune d'Auchy-les-Mines pour l'acquisition du bien repris au cadastre section AR N° 38, sis 110 route Nationale, objet de la D.I.A. susmentionnée.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Fait à Béthune, le .. **20 DEC. 2022**

Par délégation du Président  
La Vice-présidente déléguée,



**LAVERSIN Corinne**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **20 DEC. 2022**

Et de la publication le : **20 DEC. 2022**

Par délégation du Président  
La Vice-présidente déléguée,



**LAVERSIN Corinne**

# Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

## Déclaration d'intention d'aliéner un bien

### Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

### A. Propriétaire(s)

#### Personne 1

Identité : Monsieur BERCHE Olivier

Adresse : 5 rue Jean-Paul Marat 62138 AUCHY LES MINES

Complément d'adresse : Résidence les Fougères Code INSEE 62051 Pays : France

Quote-part en cas d'indivision : 1 / 2

Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

#### Personne 2

Identité : Madame BERCHE Nathalie

Adresse : 58 rue Florent Evrard 62980 VERMELLES

Complément d'adresse : Code INSEE 62846 Pays : France

Quote-part en cas d'indivision : 1 / 2

Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

### B. Situation du bien

#### Adresse précise du bien

Adresse : 110 Route Nationale 62138 AUCHY-LES-MINES

#### Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m <sup>2</sup> )	Observation	Partielle
0	AR	38	983		Non

### C. Désignation du bien

#### Immeuble

Immeuble : Bâti sur terrain propre

#### Bâtiment vendu en totalité

Surface utile ou habitable (m<sup>2</sup>) : 82,85

### D. Usage et occupation

#### Usage

Habitation

#### Occupation

Sans occupant

### E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens : Non

## F. Modalités de la cession

Modalité de cession : Vente amiable

### Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (euros) : 77 000,00 €

### Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) : 0,00 €

Cheptel (euros) :

Récoltes (euros) :

Autres (euros) :

### Plus éventuellement en supplément :

Mobilier (euros) : 0,00 €

Cheptel (euros) :

Récoltes (euros) :

Autres (euros) :

### Modalités de paiement

Modalités de paiement : Comptant à la signature de l'acte authentique

Commission : Commission vendeur

Montant commission vendeur (euros) : 7 000,00 €

TTC/HT : TTC

## G. Les soussignés déclarent

### Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

### Liste du (ou des) acquéreur(s)

#### Personne 1

Identité : Monsieur GARETTE Nicolas

Profession : auto-entrepreneur

Adresse : 4 chemin de Halage 76300 SOTTEVILLE LES  
ROUEN

Pays : France

Complément  
d'adresse : Code INSEE 76681

- Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

#### Personne 2

Identité : Madame WEISS Linda

Adresse : 4 chemin de Halage 76300 SOTTEVILLE LES  
ROUEN

Pays : France

Complément  
d'adresse : Code INSEE 76681

- Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

## H. Le signataire n'est pas le propriétaire

### Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SELARL GRAUWIN ET BREVIERE - [Raison sociale] SELARL

Numéro Professionnel : 87859816800010

Type de société : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Adresse email : audrey.bibard.62029@notaires.fr

Représentant : Maître GRAUWIN Charles-Edouard Téléphone : 0320290153

Adresse : 15 Impasse Route de Lens 62138 HAINES Pays : France

Complément d'adresse : Code INSEE 62401

- Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

## I. Notification des décisions du titulaire du droit de préemption

Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées

- A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A
- A l'adresse du mandataire mentionné à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile

## J. Observations

Observations :

Ci-joints un extrait de la promesse de vente contenant le pouvoir du vendeur à l'effet de déposer la présente DIA et les plans cadastraux.

## Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
IA06	Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble	POUVOIR.pdf Plan cadastral.pdf

